

## SOLLICITATION DU PREFET

Début 2020, dans un courrier au Préfet, l'association a sollicité un entretien afin d'améliorer les échanges et la concertation avec les services d'Etat, et en particulier la DREAL PACA. En effet, en 2019 l'association a constaté un manque de consultation préalable, ou de prise en compte des remarques des représentants industriels, par l'administration sur plusieurs sujets (Arrêtés Sécheresse / Protection des captages d'eau potable en nappe de Crau / Suivi des APC COV...).

En réponse à ce courrier, deux rendez-vous nous ont été proposés en mars 2020. L'un avec les services de la DREAL PACA et l'autre avec le Préfet de région.

Retrouver le détail des sujets que nous aborderons dans l'INFO RESEAU N° 11

Si vous souhaitez que nous évoquions un autre sujet (d'ordre général) n'hésitez pas à nous contacter !

## SUJETS PHARES FIN 2019 / DEBUT 2020

### AIR - APC COV :

**Surveillance environnementale** : le programme de mesures mutualisé des polluants prioritaires (benzène/butadiène/dichloroéthylène) est en cours. Pour cela, ATMOSUD a été mandaté pour réaliser 8 campagnes d'une semaine entre octobre 2019 et mars 2020, sur près de 25 sites de mesures. Cette mutualisation est coordonnée par Environnement-Industrie.

**IEM/EQRS** : la DREAL a présenté fin 2019 sa doctrine locale, pour la réalisation des IEM/EQRS issues des APC COV, puis a transmis un courrier à chaque industriel fin février 2020. Environnement-Industrie, aux côtés de France Chimie Méditerranée et de l'UFIP PACA, a travaillé avec les exploitants afin de définir une réponse collective aux demandes de la DREAL. Ce positionnement est repris dans une note remise aux exploitants concernés, et sera présenté dans un courrier à l'attention de la DREAL, à transmettre en mars.

**AIR - PPA 13** : Environnement-Industrie a participé aux récentes réunions du comité de pilotage du PPA13, dans le cadre de sa révision et en vue de son approbation fin 2020. Les actions visant l'industrie sont principalement la poursuite des actions déjà engagées, notamment au travers des APC COV et de la surveillance environnementale, de la mise en œuvre des MTD, et de l'actualisation du dispositif STERNES.

**EAU - Guide SDAGE « Ressource stratégique »** : nous avons participé à une réunion de concertation des acteurs industriels dans le cadre de l'élaboration par l'Agence de l'Eau RMC d'un guide qui sera rattaché au futur SDAGE 2022-2027. Il vise à préciser les bonnes pratiques pour le zonage des « zones de sauvegarde » des captages d'eau potable, et pour la fixation des recommandations pour les usages. Ce dernier point peut avoir de lourdes conséquences sur les activités industrielles qui seraient présentes ou en projet dans ces zones. Nous œuvrons pour que les préconisations qui figureront dans ce guide recherchent la compatibilité des activités industrielles avec la protection de la ressource, et non leur interdiction.

### SEISME :

Suite à l'étude locale mutualisée évoquée dans les précédents numéros, 5 sites industriels initiaux travaillent actuellement à des investigations complémentaires d'analyse du comportement des sols en cas de séisme.

### CANALISATIONS :

Les exploitants de canalisations de transport de matière dangereuse travaillent ensemble à la cartographie de leurs éléments de Protection Cathodique permettant d'assurer l'intégrité des conduites, Environnement-Industrie, qui anime le groupement CANAFB, coordonne cette action qui est réalisée par le cyprès.

## APPUI TECHNIQUES

**Veille réglementaire** : ESSO (Fos sur Mer), FIBRE EXCELLENCE (Tarascon), PRIMAGAZ (Lavéra), LYONDELLBASELL (Berre)

**Audit réglementaire** : PRIMAGAZ (Lavéra), ARKEMA (St Auban)

**Télédéclaration GIDAF** : GAZEL ENERGY (Gardanne), SIH (Cannes)

## Notre rôle c'est faciliter !

Les adhérents à Environnement-Industrie connaissent bien les différents services que nous leur proposons dans une relation « client-fournisseur » somme toute assez classique. Une autre facette de notre mission dépend de notre capacité à mobiliser les compétences et expertises de nos adhérents sur les sujets communs afin d'apporter des solutions communes efficaces et efficientes. Faire bénéficier ainsi des progrès de chacun pour tous dans un esprit de « cross-fertilisation » est la résultante d'un travail collaboratif animé par notre équipe. La difficulté est de mettre en œuvre ce processus vertueux dans un cadre réglementaire en constante évolution et dont les objectifs, certes louables puisqu'il s'agit de mieux protéger l'environnement et les populations, sont parfois déconnectés de la réalité du terrain. La réglementation est l'outil indispensable qui permet à la fois de capitaliser les progrès technologiques et de tirer vers le haut les pratiques industrielles. C'est bien pour cela que E.I. propose en permanence la concertation avec les services de l'Etat dans la recherche des solutions pratiques en phase avec les ambitions réglementaires. Dire qu'un délai n'est pas réaliste ou qu'un objectif donné n'aura pas d'impact significatif, ce n'est pas freiner la mise en place des progrès, c'est au contraire permettre à l'ensemble des acteurs industriels de s'inscrire dans l'action en se concentrant sur les « bons » objectifs. C'est bien le rôle que nous ont confié les fédérations professionnelles en créant une entité technique ciblée sur la réglementation des ICPE : faciliter les échanges et le travail collaboratif entre les industriels et les services de l'Etat dans un souci commun de protection de l'environnement et de la santé des populations.

Si vous souhaitez réagir ou nous faire part de vos propres réflexions ... c'est ici

10 Mars à Martigues • Groupe de Travail « LUBRIZOL »

20 Mars à Martigues • Réunion CANAFB « PROTECTION CATHODIQUE »

7 avril à Martigues • Groupe de travail « APC COV – BILAN CAMPAGNE COV PRIORITAIRES »

9 avril à Marseille • Formation « GERER LE RISQUE LEGIONELLE - CIRCUITS DE REFROIDISSEMENT PAR VOIE HUMIDE »

14 mai à Marseille • Formation « ACTUALITE DU DROIT DES ICPE »

9 juin à Marseille • Formation « GESTION DES DECHETS INDUSTRIELS »

9 juin (lieu à définir) • Assemblée Générale et Conseil d'Administration

19 juin à Marseille • Formation « SAISIE GIDAF DES RESULTATS D'AUTOSURVEILLANCE FREQUENTE DES EMISSIONS »

2 juillet (lieu à définir) • Réunion « ENERGIE » en partenariat avec France CHIMIE Méditerranée

## Liste des « Info RESEAU » :

N°1 - Informations DREAL > Recensement SEVESO

N° 2 - Actions nationales de l'inspection des installations classées pour l'année 2020

N°3 - Informations DREAL >ENERGIE CEE

N°4 - NOUVELLE CONSULTATION PUBLIQUE - Obligations de réduction des consommations d'énergie- bâtiments à usage tertiaire

N°5 - NOUVELLES CONSULTATIONS PUBLIQUES - ENERGIE > Stratégie bas-carbone et PPE

N°6 - GEREP - Nouveau portail de déclaration des émissions

N°7 - REUNION ENERGIE > Dispositif des Certificats d'Economies d'Energie (CEE) aux sites soumis à Quotas Carbone

N°8 - NOUVELLE CONSULTATION PUBLIQUE - Projet de décret portant réforme de l'Autorité Environnementale des projets

N°9 - GEREP - Position DREAL PACA sur les délais de déclaration

N°10 - NOUVELLE CONSULTATION PUBLIQUE – ENERGIE > Projet de stratégie à long terme pour la rénovation des bâtiments

N° 11 - RENCONTRE ENVIRONNEMENT-INDUSTRIE / DREAL > POINTS A REMONTER



FAITS MARQUANTS



+ d'infos



REFLEXION  
... à partager



+ d'infos



A NE PAS MANQUER



+ d'infos



PUBLICATIONS



+ d'infos